

Tarifcation des licences 2020/2021

Ecole Basket Tarif 1ère année 2015-2014	Ecole Basket U7 2014	U9 2013 2012	U11 2011 2010	U13 2009 2008	U15 2007 2006	U17M 2005 2004	U18F 2003 2002 2001	U20 et Seniors Masculin 2000 Et avant	Loisirs Féminines Adultes
52 €	82 €	104 €	104 €	117 €	117 €	119 €	119 €	132 €	117 €

-10 € déduit pour les dossiers rendus avant le 25 juillet 2020

Assurance :

- Cotisation assurance A : 2.98 € : **minimum obligatoire et comprise dans le tarif de la licence.**

 Pour les autres options, voici les montants **à rajouter au prix de la licence** :

- Cotisation option C (=A+) : + 0.50 € (en complément de l'assurance A)
- Cotisation assurance B : + 8.63 €
- Cotisation option C (=B+) : + 0.50 € (en complément de l'assurance B, soit 9.13€)

Pour connaître le contenu de ces 4 options, reportez-vous au document « NOTICE D'INFORMATION AUX LICENCIES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL », tableau page 4, via le lien suivant : https://www.maineetloirebasketball.org/IMG/pdf/formulaire_de_licence_2019-2020.pdf

L'option B et B+ concerne essentiellement des indemnités journalières suite à perte de salaire.

Conditions de règlements par chèque :

- Le club accepte le règlement de la licence en plusieurs versements (trois maximum).
- Fournir la totalité du règlement en 1, 2 ou 3 chèques en indiquant au dos le nom du licencié et les mois de dépôt (le 1^{er} encaissement n'est effectué qu'à partir du 1er octobre et le dernier au maximum fin décembre).
- Etablir les chèques à l'ordre de l'« ASDMS BASKET »
 - Les familles qui inscrivent plusieurs joueurs bénéficieront d'une remise sur le total, selon le barème suivant :
 -10 € pour 3 joueurs -20 € pour 4 joueurs

DEMARCHES A EFFECTUER avant le 25 juillet

- Saisir les renseignements sur la plateforme dédiée aux licences via le mail reçu
- Déposer le dossier avec les documents suivants dans l'une des boîtes aux lettres ci-dessous :
 - Fiche de renseignements remplie et demande « d'autorisation de diffusion de photos ou vidéos » signée (pour les enfants mineurs).
 - Règlement : chèque(s), espèces ou Coupons Sport
 - Un chèque de caution de 60 € pour le prêt de la tenue (short + maillot pour les matchs). Ne sont pas concernés les licenciés de l'Ecole de Basket. (Le chèque ne sera pas encaissé)
 - 1 enveloppe timbrée et libellée à l'adresse du licencié (1 enveloppe par famille suffit)

RETOUR DOSSIER

Dans l'une des boîtes aux lettres suivantes :

MOZÉ SUR LOUET : Christelle Planchard – 9 rue de la Fontaine (rue du Centre Commercial, boîte aux lettres à côté du n°7)

SOULAINES S/AUBANCE : Jean-Jacques HELESBEUX– 10 Allées des Perce Neige

DENEÉ : Magasin PROXI